

TABLEAU DES PRESTATIONS GARANTIE 3 – ANNEE 2009

Les pourcentages ci-dessous s'appliquent aux tarifs de convention et de responsabilité sécurité sociale.

*Participation forfaitaire de 1€ ainsi que les éventuelles franchises applicables au 01.01.2008 non prises en charge.

*Les conditions particulières d'attribution des prestations ci-dessous se trouvent dans le règlement intérieur de la Mutuelle.

COUVERTURE MUTUELLE	Garantie 3		Remboursement total	
	Parcours de soins	Hors parcours	Parcours de soins	Hors parcours
CONSULTATIONS/VISITES	30%	25%	100%	65%
EXAMENS MEDICAUX				
*Laboratoire	35%	35%	95%	70%
* Radiologie	30%	25%	100%	65%
* Echographie	30%	25%	100%	65%
PHARMACIE				
* Vignettes blanches	30%	30%	95%	75%
* Vignettes bleues	60%	60%	65%	65%
PARAMEDICAL				
*Auxiliaires Médicaux	35%	35%	75%	75%
*Frais de transport	30%	30%	75%	75%
HOSPITALISATION				
*Frais de séjour	20%	20%	100%	100%
*Accompagnement 1 enfant moins de 10 ans	15,25 €	15,25 €	15,25 €	15,25 €
*Chambre particulière	27,50 €	27,50 €	15,25 €	15,25 €
*Forfait journalier hospitalier	14,00 €	14,00 €	7 €	7 €
*Forfait accouchement	300 €	300 €	39 €	39 €
DENTAIRE				
*Soins dentaires	25%	25%	75%	75%
*Prothèse dentaire (accord Sécurité Sociale)	100%	100%	95%	95%
Centre Dentaire conventionné (1)	230%	230%	300%	300%
*Forfait orthodontie annuel	152,50€	152,50 €		
Centre Dentaire conventionné (1)	243,92 €	243,92 €	100%+243,92	100%+243,92
APPAREILLAGE				
Appareillage	30%	30%	75%	75%
*Prothèse capillaire	100%	100%	100%	100%
*Forfait Acoustique(tous les 2 ans)	305 €	305 €	92 €	92 €
OPTIQUE				
*Optique	30%	30%	75%	75%
*Forfait annuel (lunettes, verres, (lentilles) avec accord Sécurité Sociale	140 €	140 €	60 €	60 €
*Forfait chirurgie oculaire pour myopie	140 €	140 €	60 €	60 €
CURE THERMALE				
*Frais d'établissement, de transport ou d'hébergement	30%	30%	75%	75%
INCAPACITE TEMPORAIRE DE TRAVAIL				
*Indemnité Journalière	12,25 €	12,25 €		
*Complément de salaire facultatif par multiple de :				
PREVENTION				
Densitométrie osseuse pour les femmes de + 50 ans	OUI		OUI	OUI
Vaccin anti-grippe (Centre Santé Municipaux)	OUI		OUI	OUI
Dépistage des Troubles de l'Audition chez les plus de 50 ans, tous les 5 ans	OUI		OUI	OUI
Prise en charge par la Mutuelle du forfait de 18 € sur les Actes Médicaux dits "lourds" (décret n° 2006-707 du 19/06/06)				

Caution immobilière : contrat collectif souscrit auprès de l'Union Mutame : 63Bd de Strasbourg – 75010 Paris

Assistance aux personnes : contrat collectif souscrit auprès de Ressources Mutuelles Assistance N°Azur : 0810812821

(1) Centre Dentaire de Marseille : 20/26 rue Caisserie 13002 Marseille – 51 Rue de Rome 13001 Marseille